



SIAEP ST MEZARD

SIAEP de St MEZARD

Zone industrielle

32700 LECTOURE

RAPPORT 2008

Prix et qualité de l'eau potable

SOMMAIRE

PAGE 1

- [Organisation et exploitation du service](#)

PAGE 2

- [Indicateurs techniques](#)
 - Abonnés
 - Prélèvements
 - Volumes
 - Equipements

PAGE 3-4

- [Indicateurs financiers](#)
 - Prix du Service de l'eau
 - Etat de la dette et amortissement
 - Recettes d'exploitation

PAGE 4

- [Indicateurs de Performances](#)
 - Fuites
 - Pertes
 - Rendement

PAGE 5

- [Qualité du Service](#)
 - Coupures
 - Réclamations
 - Impayés
 - Accès à l'eau

PAGE 6

- [Qualité de l'eau](#)

PAGE 6-7

- [Travaux](#)

En application de l'article L 2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, du décret 2007-675 et de l'arrêté du 2 mai 2007, Gérard DUCLOS, Président du SIAEP de St Mézard présente le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable.

Il est destiné à être présenté au Conseil Municipal des Communes adhérentes avant la clôture de l'exercice. Pour les Communes de plus de 3500 habitants (Lectoure) ce rapport doit être mis à la disposition du Public dans les 15 jours qui suivent son adoption.

Il s'appuie sur les données fournies par le Fermier et la Direction des Affaires Sanitaires et Sociales.

Organisation et exploitation du service

Le Syndicat regroupe les Communes de : Berrac, Castéra Lectourois, Castet Arrouy, Gzaupouy, Gimbrède, Lagarde-Fimarcon, Larroque Engalin, Lectoure, Ligardes, Marsolan, Pergain-Taillac, Pouy-Roquelaure, La Romieu, St Avit Frandat, Ste Mère, St Martin de Goynes, St Mézard et Sempesserre

Le service est exploité en affermage.

Le délégataire est : VEOLIA EAU - Agence Gers-Pyrénées

Contrat renouvelé le 1er janvier 2005 pour une durée de cinq ans.

Patrimoine du Syndicat :

- 2 installations de production d'une capacité totale de 5200m³/jour
- 9 réservoirs d'une capacité totale de stockage de 4200m³/jour
- 636 kilomètres de canalisations

Indicateurs Techniques

Abonnés

Nombre d'abonnés en 2007 : 4 266
 Nombre d'abonnés en 2008 : 4 295 + 0.70 %

Prélèvements

Points de Prélèvements - Volumes prélevés

		2007	2008	N/N-1
Usine REPASSAC	3360m3/j	426 951	388 049	- 9.10%
Usine ROUCLAN	2640m3/j	553 494	518 500	- 6.30%
		980 445	906 549	-7.50%

Volumes

Consommations et vente d'eau

(m3)	2007	2008	N/N-1
Volumes mis en distribution	881733	832 988	- 5.50 %
Volumes vendus	523 122	534 954	+ 2.30 %
Volumes consommés	579 680	574 003	- 1.00 %

Volumes vendus = Besoins des abonnés (relevé des compteurs)

Volumes consommés = Volumes vendus+ besoins du service (purges du réseau, poteaux incendie, lavages des réservoirs ...)

Equipements

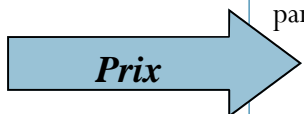
	2007	2008	N/N-1
Nombre de branchements	4242	4314	+ 1.70%
Nombre de compteurs (abonnés)	4266	4295	+ 0.70%
Nombre d'habitants desservis	8321	8321	-
Consommation moy/hab/jour	172	176	+2.30%
Linéaire réseau (km)	635	636	+0.20%
- canalisations	569	569	
- branchements	66	67	
Poteaux incendie	34	34	-

Indicateurs Financiers

Prix du service de l'eau potable pour 120m³/an : Il comprend une part fixe (abonnement), une part variable (les mètres cube consommés) et les taxes.

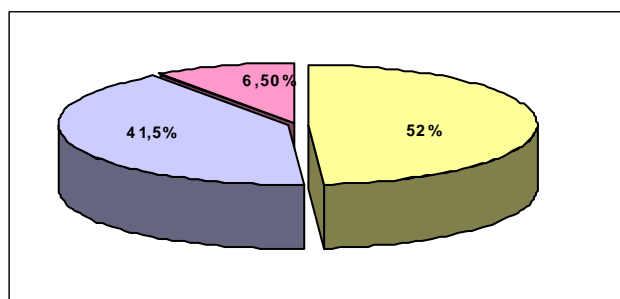
- Pour les Communes : **2€11TTC** (1€4TTC en 2007) + 3.61 %
- Lecture : **2€7TTC** (2€0TTC en 2007) - 1.36 %
- La Romieu : **2€7TTC** (2€9TTC en 2007) + 3.83 %

L'Agence de l'Eau a instauré une nouvelle taxe en 2008 pour les communes rurales ce qui explique en partie l'augmentation du prix de l'eau



Répartition des montants collectés

- 52 % pour le délégataire (entretien et fonctionnement)
- 41.5 % pour le Syndicat (investissements)
- 6.50 % taxes et redevances



FACTURE D'EAU TYPE	01/01/2007	01/01/2008	N/N-1
Part du Syndicat			
• Abonnement (part fixe)	56€00	56€00	
• M3 (part variable)	0€32	0€32	
Part du délégataire			
• Abonnement (part fixe)	31€06	31€78	2.32%
• M3 (part variable)	0€09	0€26	2.40%
Taxes et Redevances (m3)			
• CCAG	0€244	0€244	
• Agence de l'eau (Préservation des Ressources)	0€608	0€610	0.33%
• Agence de l'eau (lutte contre la pollution)*		0.0380	
TVA	5.50%	5.50%	

*Pour Lecture	0€248	0€190	- 22.07%
*Pour La Romieu	0€1427	0€1900	33.15%

**Etat de la dette
Amortissements**

	1er janvier 2008	1er janvier 2009
Encours	207 249	154 726
Annuités	61 620	38 039
Amortissements	152 889	162 462

Recettes

Recettes d'exploitation

Surtaxe eau potable encaissée en 2008 =	411 964€
Frais contrôle =	15 726€
Subventions =	0€

Indicateurs de Performances

L'origine de l'eau alimentant le service est le Gers.

Fuites

Nombre de fuites

	2007	2008	N/N-1
Fuites sur canalisations	112	104	- 7.10%
Fuites sur branchements	64	63	- 1.60%
Fuites sur compteurs	29	22	- 24.10%
Autres fuites	36	15	- 58.30%
	241	204	- 15.40%

Pertes

Indice linéaire de pertes en réseau

A = Volumes mis en distribution	881 733	832 988
B = Volumes consommés	579 680	574 003
L = Longueur canalisations (ml)	568 709	569 011
Indice = (A-B) : L/0.365	1.46	1.25

Réduire les pertes c'est agir pour le développement durable. Le bon entretien du réseau et des équipements de distribution est un facteur essentiel à cet égard.

Rendement

Taux de rendement du réseau

	2007	2008
A = Volumes consommés	579 680	574 003
B = Volumes mis en distribution	881 733	832988
Taux de rendement = A/B	65.70%	68.90%

Ce taux permet d'apprécier l'efficacité du service de distribution.

Qualité du Service

Coupures

Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées

Nombre d'interruption	111
Nombre d'abonnés	4 295
Taux d'occurrence	2.56

Ce taux exprime le nombre de coupures d'eau pour lesquelles les abonnés n'ont pas été prévenus à l'avance.

Réclamations

Nombre de réclamations

	2007	2008
Nombre d'abonnés	4 266	4 295
Nombre de réclamations	128	125
Taux de réclamations	3.00%	2.90%

Impayés

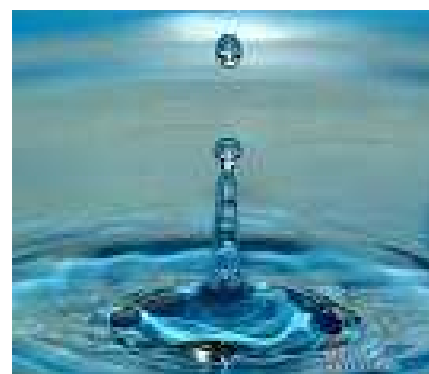
Taux d'impayés sur factures émises

	2007	2008
Taux d'impayés sur factures émises	0.30%	2.90%

Accès à l'eau

Facilités de paiement accordées aux personnes en difficultés

	2007	2008
Facilités de paiement accordées aux personnes en difficultés	184	177



Qualité de l'eau

« L'eau consommée doit être propre à la consommation »
(art L19 du Code de Santé Publique)

Le bilan fourni par la DDASS indique que l'eau distribuée par les stations de Repassac à Lectoure et Rouclan à St Mézard a été d'excellente qualité bactériologique (100% conformité)

Pour ce qui est des paramètres physico-chimiques, on a observé un léger dépassement du paramètre Carbone organique total sur les deux stations (3 fois), ainsi que la présence de bentazone à la station de St Mézard à des teneurs supérieures à la limite de qualité, sans toutefois présenté de risque sanitaire. Ce qui montrait la nécessité de renouveler le charbon actif en grains plus souvent.

sans risque sanitaire (nécessité changement charbon actif en grains)

QUALITE DE L'EAU

PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES	ANNEE 2007	ANNEE 2008
Taux de Conformité microbiologique	100 %	100%
Nombre de prélèvements conformes	41	46
Nombre de prélèvements non conformes	0	0
Nombre Total de prélèvements	41	46
PARAMETRES PHYSICO-CHIMIQUE		
Taux de Conformité physico-chimique	93.33%	78.95%
Nombre de prélèvements conformes	14	15
Nombre de prélèvements non conformes	1	4
Nombre Total de prélèvements	15	19

Travaux

Travaux réalisés par le Fermier en 2008

- L'Exploitant a remplacé 163 compteurs (contre 143 en 2007) sur un parc de 4 295 compteurs, réparé 204 fuites (contre 241 en 2006)
- Nettoyage de toutes les bâches et réservoirs. Petits travaux d'entretien (peinture)
- Renouvellement vanne à l'usine et St Mézard et réfrigérant ozoneur à l'usine de Repassac
- Divers renouvellements de pièces sur les usines et réservoirs.

Travaux réalisés par le Syndicat en 2008

- Extension la Giroflée et Pey de Garros à Lectoure
- Installation surpresseur Lac des 3 Vallées
- Renforcement Place Ste Marie et renouvellement 13 branchements au plomb
- Entretien Repassac (enrochement, nettoyage île)



Orientations pour l'avenir

- Modification des vidanges des réservoirs de Lagarde Fimarcon et Castéra Lectourois
- Renforcement village de la Romieu
- Terminer le remplacement de la conduite de refoulement de l'Usine vers le réservoir de St Mézard
- Remplacement conduite acier à Marsolan
- Branchements plomb à renouveler pour respecter l'obligation réglementaire 2013 (solde au 31 décembre 2008 = 95 branchements au plomb)
- Construction d'une nouvelle Usine de traitement de l'eau potable à Lectoure « Estoube » en remplacement des deux unités existantes, conformément au schéma départemental.

En conclusion, sur le périmètre du Syndicat, le service de l'eau est rendu aux Usagers conformément aux règles qui régissent l'alimentation en eau potable et au cahier des charges de la délégation.

Les relations avec le Fermier sont bonnes.

Le Président, Gérard DUCLOS.